



## AGENDA



- **Samedi 29 juin à 18h** : Inauguration du musée.
- **Dimanche 30 juin** : 1<sup>er</sup> tour des élections législatives.
- **Dimanche 7 juillet** : 2<sup>ème</sup> tour des élections législatives.
- **Mercredi 10 juillet** : Course d'orientation avec Alexandre.

## AVIS AUX HABITANTS

### Recensement

Les filles et les garçons nés en juillet 2008 et à partir de leur date d'anniversaire doivent se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité. Le recensement citoyen est **obligatoire**. Cette démarche facilite l'inscription **sur les listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté**.



Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en Mairie dès leur arrivée, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. Signaler les départs en Mairie facilite également les démarches administratives.

### Chiens en divagation :

Après de nombreuses plaintes en Mairie, il est demandé aux propriétaires de chiens de veiller à ce que leurs animaux ne soient pas en divagation. Dans le cas contraire, nous serions dans l'obligation d'envoyer votre animal à la fourrière de BODILIS.



### Aboiement chien

Des plaintes ont été déposées en mairie concernant les aboiements de chiens. Nous vous rappelons que les propriétaires de chiens et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité du voisinage. Il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser aboyer, hurler et gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos, attendant ou non à une habitation.

### Horaires mairie pendant l'été

La mairie sera fermée les samedis à compter du 8 juillet et réouvrira le samedi 31 août.

La mairie sera ouverte le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h à 12h.



### Tonte de pelouse

Le conseil a décidé après discussion d'appliquer l'arrêté N°2012-0244 du 1<sup>er</sup> mars 2012 portant sur la réglementation des bruits de voisinage. A cet effet, les travaux : activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou appareils bruyants tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h00 à 19h00 et les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00. Monsieur le Maire et le conseil municipal demandent à chacun de respecter ces horaires pour le confort de ses voisins.



## CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 19 juin 2024 à la salle ty léon, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers.  
La secrétaire de séance est Valérie PAUL.

### MAM-ALSH

Les travaux de la MAM (Maison des Assistantes Maternelles) - ALSH avancent bien. Chaque mardi, une réunion de chantier est organisée avec les entreprises, les élus et l'architecte David PRIGENT.  
PEDT (Projet éducatif du territoire) : La prochaine réunion est fixée au 25 juin à 17h30 à la salle Ty Léon pour travailler sur le fonctionnement du PEDT et sur une thématique. Ce PEDT sera validé par le groupe d'appui départemental.

### ECOLE

Rentrée 2024-2025 : Point sur le personnel et organisation des plannings.  
Coût d'un élève : participation des communes extérieures (2023/2024), l'école de Saint-Servais accueille 35 enfants des communes de Bodilis, Landivisiau, Plougar, Plounéventer, Plounévez-Lochrist, Plouvorn, Plougourvest et St Derrien. Comme chaque année, Monsieur le Maire propose de demander à chaque commune une participation correspondante à la moyenne départementale. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.  
Tarifs Cantine, Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les tarifs du prestataire augmentent de 6,23 % à la rentrée prochaine. Les tarifs de la cantine seront étudiés lors du prochain conseil, le 18 juillet.

### DEVIS

Les travaux voirie 2024 : les chantiers prévus cette année seront Brignennec, Run Ar C'hy (moulin) et Kerbignon.  
Le conseil après réflexion, au vu des travaux importants impactant le budget communal, les élus sont unanimes pour reporter le projet multisport sur l'année 2025.

### MUSEE

La saison estivale se déroulera du samedi 29 juin (date d'inauguration) au 31 août 2024.  
L'exposition temporaire de Serge MARZIN sera installée à la salle ty léon.

### NUMEROTATION

Les prochaines réunions de la commission sont fixées au mardi 25 juin de 19h00 à 21h00 et le mardi 9 juillet de 19h00 à 21h00.

### CCPL

La carte communale est adoptée par le conseil communautaire le 9 avril dernier et par arrêté préfectoral du 14 juin 2024.  
Réseau des médiathèques du Pays de Landi – Renouvellement de la convention entre les communes et la CCPL, adopté à l'unanimité par le conseil.

### QUESTIONS DIVERSES

Un courrier va être adressé à chaque propriétaire d'animaux en divagation. Il est demandé à chaque propriétaire de garder son chien dans sa propriété.

### AGENDA

Elections législatives le dimanche 30 juin et le dimanche 7 juillet  
Prochain conseil le 18 juillet prochain.

## PAROISSE

### Les messes des week-end

Samedi 6 juillet à 18h30 Pardon de PLOUGAR.

Dimanche 7 juillet à 10h30 à LANDIVISIAU, PLOUZEVEDE et SIZUN.

Samedi 13 juillet à 18h30 à PLOUZEVEDE.

Dimanche 14 juillet à 10h30 Pardon de SAINT-SERVAIS et messe à LANDIVISIAU et SIZUN.

Samedi 20 juillet à 18h30 à SAINT-THEGONNEC.

Dimanche 21 juillet à 10h30 à Pardon de GUIMILIAU et messe à LANDIVISIAU et PLOUVORN.

Samedi 27 juillet à 18h30 à PLOUVENTER.

Dimanche 28 juillet à 10h30 à LANDIVISIAU, PLOUZEVEDE et SIZUN.

### Pardon de SAINT-SERVAIS : dimanche 14 juillet

Rassemblement au calvaire en bas du bourg à 10h15, d'où partira la procession avec croix, bannières, statues et reliques pour se rendre à l'église pour la messe.

Après la messe, commentaire des œuvres d'art sacré de Yan'Dargent par Ronan Hirrien dans l'enclos paroissial et pot de l'amitié dans l'allée de boules.

## BIBLIOTHEQUE « au bouillon de culture »

La bibliothèque restera ouverte aux horaires habituels durant tout l'été :

- Mercredi de 17h à 18h30
- Dimanche de 10h30 à 11h45

## AMICALE TROUZ AN DOUR

### PROCHAINES RENCONTRES :

Notre interclubs s'est déroulé le 18 juin avec 12 communes, 110 joueurs de pétanque étaient inscrits ainsi que 64 joueurs de dominos. Les résultats seront donnés dans le prochain bulletin.

Pas de répit pour les amateurs d'interclubs au mois de juillet :

Mardi 25 juin : Plougar

Mardi 2 juillet : Plouneventer

Mardi 9 juillet : Saint-Vougay

Mardi 16 juillet : Plounevez-Lochrist

Mardi 23 juillet : Bodilis

Mardi 30 juillet : St-Derrien (pétanque)

Les inscriptions seront prises au club les jeudis précédents.

## MUSEE

### INFOS PRATIQUES

---

**MUSÉE YAN' DARGENT  
& ENCLOS PAROISSIAL**

Le Bourg  
29400 Saint-Servais  
02 98 68 15 21   
[musee-yandargent.bzh](https://www.facebook.com/musee-yandargent.bzh)

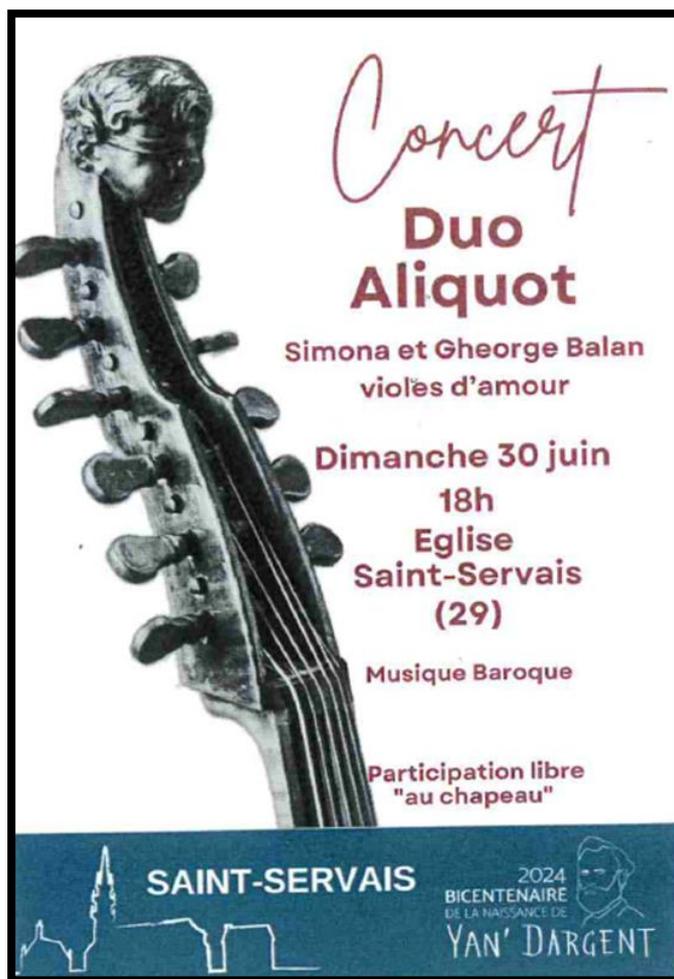
Ouvert du 29 juin au 31 août  
Mardi au dimanche  
> 14h-18h (fermé le lundi)  
Gratuit

Ouvert pendant les Journées européennes du patrimoine.

VISITES GUIDÉES GRATUITES  
Musée, enclos paroissial et  
exposition temporaire de gravures  
contemporaines de Serge Marzin.

À DÉCOUVRIR  
À SAINT-SERVAIS

La visite du musée Yan' Dargent et de l'enclos paroissial peut se prolonger par d'agréables moments : aire de camping-car en accès libre / circuit de randonnée balisé / gîtes et chambres d'hôtes



**BULLETIN N°258 – AOÛT 2024** : Les annonces pour le prochain bulletin d'informations devront parvenir à la Mairie par mail sous un format informatisé afin d'éviter des erreurs de retranscription (merci de mettre l'article en pièce jointe) **pour le mardi 23 juillet à midi** (dernier délai). Il sera distribué au cours de la semaine 31.



Mairie de SAINT-SERVAIS – 29400 / Tel 02.98.68.15.21 / Fax 02.98.68.34.82.  
courriel : [mairie.saintservais@orange.fr](mailto:mairie.saintservais@orange.fr)

**MEMENTO**

<p><b><u>MAIRIE :</u></b> 02.98.68.15.21</p> <p>Lundi, mardi, jeudi : 8h00-12h/13h30-17h30 Mercredi, vendredi : 8h-12h Samedi : 9h-12h</p> <p>Mairie.saintservais@orange.fr</p>	<p><b><u>ALSH :</u></b> Contact : 06.66.43.46.42 <a href="https://alshplounstserstder.iimdofree.com/">https://alshplounstserstder.iimdofree.com/</a></p> <p><b><u>ÉCOLE:</u></b> Contact : 09.61.20.66.81</p> <p>Garderie : 06.87.29.71.04</p> <p>Animateur : animationstservais@gmail.com 07.89.02.91.20/Instagram :ej_stservais_stderrien</p>	<p><b><u>BIBLIOTHÈQUE:</u></b> Mercredi de 17h00 à 18h30 Dimanche de 10h30 à 11h45</p> <p>Tél : 02.98.24.62.18</p> <p><b><u>Piscine Landivisiau</u></b> 02 98 68 09 00</p>	<p><b><u>Urgences:</u></b> Médecin de garde 15 SAMU Pharmacie de garde 3237</p> <p>Pompiers 18, portable 112</p> <p>Gendarmerie 17</p>	<p><b><u>Infirmière Libérale:</u></b> Mme HENNEQUEZ contact : 07.86.05.43.81</p> <p><b><u>Déchetterie et fourrière animale de Bodilis</u></b> 02 98 68 99 99</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Retrouvez toutes les informations de la commune sur PanneauPocket, n'hésitez pas à télécharger l'appli.